

CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTEROCHE

Séance du mercredi 16 septembre 2026

Procès-Verbal

sous réserve d'approbation lors du prochain conseil municipal

Présents : Daniel SEGUT, Pascale BERTHET, Franck LECOULTRE, Jacques COMBE, Christelle JOLY, Serge JOLY, Christian MAIRE, Bénédicte MARGERIE, Geneviève MARTIN, Jude-Marie BRENIAUX, Delphine MICHEL, Christiane VACELET, Céline VANDELLE, Pierre-Baptiste MOUREY, Laure DUPONT, Hubert POULET, Claude RAGONDET.

Absents excusés : Pauline BOTEVOL (donne procuration à Delphine MICHEL), Frank RODOT (donne procuration à Jacques COMBE).

Secrétaire de séance : Christelle JOLY

Secrétaire de mairie : Isabelle JEANMICHEL

Ouverture de la séance à 20h

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 juillet 2026

Pas de remarque. Il est approuvé à l'unanimité

Délibérations n° 053 à 056 :

2/ Présentation du projet TEN « Territoire Engagé pour la Nature »

Pascale Berthet, Franck Lecoultré et Bénédicte Marjorie présentent le diaporama relatif à ce projet :

La commission « Environnement » s'est réunie 3 fois entre juin et août pour travailler sur un projet dans le cadre du dispositif « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN). Il s'agit d'un dispositif national piloté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et l'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB). L'objectif est de faire émerger, reconnaître et valoriser des projets locaux adaptés à chaque territoire. La commune crée des plans d'actions en faveur de la biodiversité sur une durée de 3 ans et reçoit un accompagnement technique et des aides pour trouver des financements. Elle rejoint ainsi un réseau pour partager les bonnes pratiques avec d'autres territoires. Pour obtenir le label, la commune doit déposer un dossier de candidature avant le 9 octobre.

Sur proposition de la commission environnement, monsieur le Maire propose d'approuver le plan d'actions axé sur les 4 thèmes suivants :

- La gestion et l'aménagement des espaces communaux,
- La connaissance et l'animation du territoire,
- La valorisation de l'eau par des chantiers participatifs
- La formation des employés communaux et des élus.

Le projet s'appuie sur la prise en compte des travaux existants et sur des périodes de test, il repose sur :

- Une démarche participative et des chantiers collectifs, en lien avec la commission « animation »,
- La participation de référents externes (personnes reconnues compétentes),
- Une volonté d'ouverture auprès des autres communes du territoire pour enrichir nos connaissances et nos pratiques,
- Selon une chronologie progressive, évaluée et itérative avec des demandes d'avis au conseil municipal au fil des 3 années du projet.

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité ce projet et autorise le maire à signer le dossier de candidature au label TEN.

3/ Prix de l'eau assainie

Monsieur le Maire explique que les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement de Granges-sur-Baume sont engagés. Les dossiers de subventions sont déposés, le marché va être lancé très prochainement pour un commencement des travaux début 2027.

Le budget de l'assainissement devant s'équilibrer par ses propres recettes, il convient d'augmenter le prix du m³ d'eau traitée, soit les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2027 : Part fixe : 120 € et prix au m³ : 2.64 €. Pour rappel, Mirebel n'est pas concernée car n'est pas soumise à l'assainissement collectif.

POUR à l'unanimité.

Une réunion publique est prévue pour les villages de Crançot et Granges-sur-Baume, afin d'expliquer et justifier de cette augmentation et présenter le projet définitif des travaux à réaliser à Granges-sur-Baume.

Un flyer sera distribué prochainement pour expliquer la prise de compétence assainissement par la Communauté de Communes Bresse haute Seille

4/ Vente parcelle M. et Mme Viennet

Afin d'établir les actes de vente et d'échange de parcelles entre la commune, M. Viennet et M. Sauvonnet, le notaire demande une délibération complémentaire.

Suite à la délibération n° 045.2026 du 23/06/2026, M. et Mme Viennet vendent à la commune la parcelle cadastrée 177 AA 128 d'une superficie de 14 ca au prix de l'euro symbolique. Les frais d'acte notarié restent à la charge de M. et Mme Raymond Sauvonnet et M. et Mme Viennet.

POUR à l'unanimité.

5/ Désignation d'un signataire pour une déclaration préalable de travaux

Le Maire informe le conseil que sa fille doit déposer une déclaration préalable de travaux pour la construction d'une piscine. Selon la réglementation en vigueur, le maire est juge et parti (conflit d'intérêt) et ne peut donc pas signer les documents afférents à ce dossier. Il convient de désigner un conseiller ou un adjoint pour ce faire. Le conseil désigne Christian Maire pour signer tous les documents relatifs à cette déclaration préalable.

6/ CCBHS et le château de Mirebel

Le château de Mirebel ne ferait plus partie de la compétence « tourisme » géré par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille (annoncé lors d'une réunion de commission). Nous sommes en attente d'un courrier officiel de la CCBHS pour plus d'explications sur le sujet. Un architecte a déjà travaillé sur le projet d'aménagement avant cette décision et des coûts prévisionnels de travaux ont été annoncés. Le sujet semble complexe car le château serait concerné par 2 compétences : tourisme et bâtiments/patrimoine. Les 2 compétences sont liées, car pour mettre en valeur la partie tourisme, il convient de sécuriser le site, avec un financement à définir.

7/ Questions et informations diverses

- Proposition de prolongation du contrat de l'employé communal saisonnier jusqu'à fin décembre.
- Etude de l'achat d'un véhicule électrique : définir l'utilisation (les élus pour les réunions avec la CCBHS et les trajets entre les 3 villages, les employés municipaux,...) afin de choisir une berline ou un utilitaire. Des devis seront demandés.
- Relance des propriétaires qui ne taillent pas leurs haies qui débordent sur la voie publique.
- La zone 30 à Crançot est en cours de finalisation. Quelques panneaux ne sont pas encore livrés.
- Le nouveau panneau lumineux est en cours de livraison. Le socle actuel n'est peut-être pas compatible, il conviendra de vérifier avant l'installation.
- Déjections canines : rappel aux propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les déjections de leurs animaux sur l'espace public, par respect pour les promeneurs et les employés communaux qui passent la débroussailleuse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Le Maire, Daniel SEGUT

La secrétaire de séance, Christelle JOLY